

Dès le premier tour, confirmez votre volonté de changement

VOTEZ

RAYMOND FORNI

PARTI SOCIALISTE

Vivre mieux, prendre ses responsabilités, changer la vie, c'est possible.
Cordialement

Vous m'avez élu en 1973, pour que les choses changent.
Elles ont commencé[redacted] à changer dans le Territoire de Belfort.

Aujourd'hui, il nous faut franchir ensemble **une nouvelle étape.**
Saisir l'occasion d'un changement national par la voie démocratique.

Jamais le changement n'a été plus nécessaire.
- La vie de plus en plus difficile.
- L'Echec du Plan BARRE provoquant hausse des prix et chômage.
- Les promesses non tenues.
- Le maintien de scandaleux privilèges et d'inégalités croissantes.



Ce changement est possible.

POUR DOMINER LA CRISE
PAR L'UNION DES TRAVAILLEURS
PAR L'APPLICATION DU PROGRAMME COMMUN
PAR DE PROFONDES REFORMES DE STRUCTURES

RAYMOND FORNI

Député du Territoire de Belfort - Avocat
Lieutenant de réserve - Marié - 3 enfants
Conseiller Général du Canton de Beaucourt
Conseiller Municipal de Montreux-Château depuis 1971
Issu d'une famille modeste, travaille en usine tout en poursuivant ses études qui le conduiront à la carrière d'avocat.

POUR LA VICTOIRE DE LA GAUCHE

LES PRINCIPALES MESURES CONTENUES DANS LE PROGRAMME COMMUN

SMIC 2 400 F avec relèvement progressif des salaires.

Echelle mobile, garantissant le pouvoir d'achat réel des salaires.

Grille hiérarchique unique.

La revalorisation de 50 % en 2 temps des Allocations familiales.

Allocation aux handicapés adultes portée à 1200 F/mois.

Ouverture des droits à la retraite dès 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes en pension complète. Les retraites seront amenées rapidement à 75 % du salaire annuel moyen des dix meilleures années.

Minimum personnes âgées portées à 1 200 F/mois - Son montant sera augmenté tous les semestres en vue d'atteindre 80 % du SMIC.

Durée de travail fixée à 40 H en cinq jours. Elle sera progressivement réduite pour atteindre l'objectif de 35 H avec priorité pour les travaux pénibles, répétitifs et dangereux.

Congés annuels portés au minimum à 5 semaines.

Les Droits et les compétences des Comités d'Etablissement et de leurs commissions élargis.

UN DÉPUTÉ ACTIF ET DYNAMIQUE

Un contact journalier avec la population depuis 5 ans.

- 3500 interventions individuelles en faveur de ceux qui ont fait appel à leur député.
- 200 dossiers soumis par les communes à leur représentant à l'Assemblée Nationale.
- une présence constante dans la circonscription par l'exercice de ses mandats locaux.

Une activité parlementaire le classant parmi les députés les plus actifs.

- une participation aux discussions législatives en sa qualité de responsable du groupe socialiste à la commission des lois.
- de multiples prises de paroles à la tribune de l'Assemblée Nationale en particulier dans les domaines de la Justice, des Libertés, des Institutions, de l'Education nationale et de l'Agriculture.

Une défense permanente du milieu rural.

Une préoccupation essentielle depuis son élection : maintenir l'équilibre Ville - Campagne pour sauvegarder le patrimoine agricole de notre département

- par le refus du projet de canal à grand gabarit
- par le contrôle du développement de l'urbanisation et des équipements
- par l'aide aux organismes agricoles dans le cadre du Plan d'aménagement rural et des Contrats de Pays.

Une lutte incessante aux côtés des travailleurs pour sauvegarder l'emploi

- par des interventions notamment à AMSTUTZ, THECLA, UDD-FIM, UNELEC.

CE QUI VA CHANGER DANS LE TERRITOIRE

La nationalisation d'Alsthom et Bull permettra une **reprise de l'embauche.** Savez-vous que l'Alsthom a supprimé en 1977,2 emplois par jour ?) Elle mettra un terme de démantèlement de notre potentiel technologique (informatique, bureau d'étude, turbines à vapeur) et permettra un développement en profondeur de la démocratie.

La réduction de la durée du travail (retraite à 60 ans - 40 heures - 5e semaine de congés payés permettant, avec la relance de l'économie, **la création d'au moins 1000 emplois nouveaux dans** le Territoire de Belfort dès 1978.

Le commerce belfortain bénéficiera de la relance de la consommation populaire.

Une décentralisation effective donnera aux communes des moyens financiers nouveaux (remboursement de la TVA) et une véritable maîtrise de la fiscalité locale.

Les équipes d'Union de la Gauche pourront alors développer les politiques de repos à domicile pour personnes âgées, gratuité de soins hospitalier, construction de centres aérés, de restaurants scolaires, de crèches, d'un nouveau lycée, d'une antenne universitaire, d'un CET du bâtiment. La construction d'un nombre suffisant de logements sociaux de bonne qualité, une politique cohérente de transports permettra la mise en place d'un meilleur urbanisme respectant le cadre de vie et les espaces verts.

Vu : Les Candidats.

SUPPLÉANT

PIERRE MOUGIN



65 ans - Marié - 6 enfants - Agriculteur
Maire de Fèche-l'Eglise
Vice-Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole
Administrateur de la Caisse de Mutualité Sociale et de la C.A.V.B.
Milite au Parti Socialiste depuis 45 ans

Imprimerie SCHRAAG – Valdoie